

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
du Centre-Val de Loire

**Décision n° 28259 du 6 décembre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la région de gendarmerie du Centre-Val de Loire**

NOR : INTJ2130771S

**Le commandant de la région de gendarmerie du Centre-Val de Loire, commandant
du groupement de gendarmerie départementale du Loiret,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps
des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par
subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles
l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur
en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 27876 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130620S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2022 :

Fiette	Oleg	NIGEND : 204 279
---------------	------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2022 :

Deslandes	Arnaud	NIGEND : 215 625
Griselles	Fabrice	NIGEND : 155 957
Venot	Vincent	NIGEND : 161 810

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2022 :

Amiaud	Ludovic	NIGEND : 223 478
Braun	Manon	NIGEND : 319 332
Guillou	Yolan	NIGEND : 356 503
Chevallier	Kévin	NIGEND : 305 206
Canon	Christophe	NIGEND : 179 426
Riffaud	Fabien	NIGEND : 351 696
Darracq	Julien	NIGEND : 303 425
Cassegrain	Julien	NIGEND : 241 315

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2022 :

Pidoux-Prévôt	Christophe	NIGEND : 379 435
Lemoine	Nicolas	NIGEND : 343 902

Baujard	Vincent	NIGEND : 370 056
Thirion-Prunier	Marine	NIGEND : 384 923
Chicoisne	Kévin	NIGEND : 316 598
Gautier	Julie	NIGEND : 378 682
Vigier	Alexandre	NIGEND : 375 485
Buzon	Aurélien	NIGEND : 370 693

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 décembre 2021.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie
du Centre-Val de Loire,
commandant le groupement de gendarmerie
départementale du Loiret,
C. Herrmann*